



PROCÈS-VERBAL

COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADÉMIQUE

DU 07/01/22 - EN VISIOCONFÉRENCE

La séance est ouverte à 14h11

La liste des membres participants à la séance est portée en annexe 1.

Un secrétaire de séance adjoint est désigné parmi les représentants du personnel : M. Henri NOURIFSU.

M. le recteur introduit la séance et rappelle l'ordre de jour :

- Les conditions sanitaires de la rentrée scolaire.

Déclaration FSU (cf. annexe2)

M. le Recteur : Nous sommes réunis cette après-midi pour faire un point sur les mesures préconisées, écouter vos suggestions pour d'éventuels ajustements du protocole. Concernant la communication nous vous présentons toutes nos excuses. Il y a eu un problème. J'ai été interviewé la veille par les médias et j'ai demandé que les articles ne sortent pas avant ce matin, après l'envoi de la note au CHSCT. Or il semblerait que cette note n'ait été diffusée qu'au secrétaire qui ne l'a pas renvoyée à tous les membres.

A l'issue de cette réunion, nous adresserons à l'ensemble des personnels les modalités applicables à la rentrée scolaire ainsi que nos vœux pour la nouvelle année.

Concernant vos interrogations sur le dispositif mis en place en prévision des absences de personnels du fait de la pandémie, nous avons d'ores et déjà sollicité les inspecteurs pour procéder aux recrutements. Et puisque pour certaines disciplines, nous rencontrons des difficultés à pourvoir tous les postes, les inspecteurs vont procéder aux recrutements par anticipation des enseignants.

Nous procéderons également aux recrutements des IDE contractuels.

M. le SG : Nous avons l'aval du ministère pour recruter, si nécessaire, des personnels supplémentaires :

- Agents administratifs pour les circonscriptions - un CDD de 3 mois, globalement un poste par circonscription.
- Pour le 2nd degré, nous allons renforcer les enseignants contractuels travaillant dans les zones de remplacements dans certaines disciplines, et ce, jusqu'à la fin de l'année.
- Pour le 1^{er} degré, nous allons embaucher des enseignants contractuels jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les masques et les autotests sont en cours de distribution. La distribution a débuté depuis hier après-midi dans les établissements et circonscriptions.

Les AED auront la possibilité de faire des heures supplémentaires, environ 11 700 heures sont à répartir entre tous les établissements du 2nd degré. Ceci vient en plus des majorations de quotité de service des AED, annoncées les mois précédents.

M. le Directeur du cabinet : Afin de faciliter l'accès au dépistage, trois centres de dépistage du covid dédiés exclusivement aux personnels de l'éducation nationale et personnels SDIS seront ouverts dès mardi prochain : sur le grand Mamoudzou à la caserne du SDIS Kaweni, au collège de Tsingoni et au lycée de Tsararano. Nous prévoyons d'ouvrir un centre de dépistage dans le sud de l'île et un autre sur la Petite terre, bien que pour cette dernière et selon l'ARS, les officines sont moins sollicitées.

Pour le 2nd degré, les autotests sont fournis en nombre largement suffisant pour qu'à minima une boîte de 5 autotests soit donnée à chaque personnel. Nous avons la capacité de fournir plus d'autotests que prévoit le protocole national.

L'ouverture des centres de dépistage permet de pallier la saturation des centres de dépistage de l'île et ainsi permettre à nos personnels de confirmer ou d'infirmer les autotests par un test antigénique et ainsi se conformer au protocole national, qui exige de confirmer les autotests par un test antigénique.

Quant aux élèves :

- du premier degré, 3 équipes mobiles de dépistage salivaires seront opérationnelles dès lundi après-midi et pourront intervenir dans les écoles si un cas positif est signalé et avec l'autorisation des parents. La distribution et récupération des autorisations parentales sont prévues les premiers jours de la rentrée scolaire. Le dispositif ne sera évidemment effectif qu'après la récupération des autorisations parentales.
- du 2nd degré, avec le concours des IDE, il est proposé aux élèves cas-contacts à risques et non vaccinés qui le souhaitent de venir se faire dépister avec des autotests disponibles en quantité dans les infirmeries des collèges et lycées.

M. le Recteur : Nous travaillons depuis plus d'un mois afin d'appareiller les établissements de capteurs de CO2. Pour évaluer les éventuelles salles qui poseraient problème et ainsi voir si des mesures supplémentaires doivent être prises.

M. le SG : Les capteurs de CO2 fixes sont déjà implantés dans certains établissements du second degré, environ 15. Des capteurs mobiles sont commandés et seront livrés prochainement.

Pour les écoles du premier degré, l'achat de ces capteurs revient normalement aux collectivités. Sur l'île comme en métropole, les collectivités n'ont pas été très réactives, le délai d'équipement a donc été prolongé jusqu'au 15 avril 2022. Nous allons relancer les maires et pouvons éventuellement mettre à disposition nos capteurs avant que les maires ne s'équipent. Il convient de préciser que les maires peuvent être compensés en partie de leurs achats contrairement à nous.

M. le Recteur : Concernant les mesures de lutte contre le brassage, une réduction de jauge s'appliquera pour les lycéens à l'exception des élèves en classe de terminal. Nous sommes sur l'application stricte du protocole du niveau 3 pour deux semaines. Les élèves de seconde et première viendront aux lycées un jour sur deux. Nous espérons ne pas prendre de mesures supplémentaires et espérons une amélioration de la situation sanitaire qui nous permettra de revenir à un mode de fonctionnement moins dégradé.

Nous nous interrogeons sur le modèle épidémiologique de l'île, il a été constaté que jusqu'à présent nous avons toujours suivi le modèle des pays limitrophes notamment Afrique du Sud. Nous espérons que comme en Afrique du Sud, avec le variant Omicron, qui est extrêmement contagieux mais moins virulents, nous connaîtrons une descente rapide du pic épidémiologique.

Nous sommes actuellement en train d'identifier quelques établissements / centres pour accueillir les enfants de personnels de santé. Nous sommes en discussion avec l'équipe de direction du CHM pour recenser les parents bénéficiaires.

FSU : L'année dernière, la mesure de confinement a été prise lors de l'atteinte du taux de contamination d'environ 800 cas pour 100 000 habitants. Actuellement, nous sommes bien au-dessus de ce taux.

M. le Recteur : Nous ne faisons pas face au même variant et il semblerait que le variant Omicron est moins virulent que le variant Delta. De plus, avec le taux élevé de vaccination de la population, les autorités estiment qu'il n'est pas nécessaire, pour l'instant, d'avoir recours à des mesures de restrictions plus strictes.

FSU : Pour le nettoyage, la désinfection, fourniture des savons, distribution d'eau... On nous renvoie vers la collectivité locale. En cas de défaillance de cette dernière, nous aimerions que nous nous mettions d'accord pour procéder à la fermeture des écoles si les conditions sanitaires n'y sont pas remplies.

M. le Recteur : N'hésitez pas à nous alerter si vous constatez des dysfonctionnements afin que nous prenions l'attache des autorités de la commune concernée. Nous nous sommes entretenus avec les maires récemment à ce sujet, ils se sont engagés à assumer leurs responsabilités.

FSU : Concernant le dépistage, nous considérons le dispositif de dépistage insuffisant au regard de ce variant qui est plus contagieux que le précédent, du taux d'incidence sur l'île, 2000, le chiffre qui a été annoncé par le directeur de l'ARS ce jour, et par rapport au taux de vaccination de la population de l'île. Il nous paraît difficile de limiter le brassage surtout dans les lycées en sachant qu'il y a les enseignements de spécialité où les élèves sont pris dans plusieurs classes différentes.

M. le Recteur : Ce dispositif de réduction de jauge a déjà été mis en place lors des précédents vagues, l'objectif est de limiter les brassages.

FSU : J'aimerais avoir des précisions sur les moyens de remplacement. Qu'est ce qui va changer pour les contractuels travaillant en zone de remplacement ? Comment allez-vous faire pour embaucher à cette période de l'année ?

M. le Recteur : Au vu de notre problème de vivier et pour faciliter le recrutement des candidats compétents, nous avons choisi de ne pas limiter le contrat pour quelques mois, si nécessaire, nous sommes disposés à proposer un contrat d'un an.

FSU : Les 3 centres de dépistages annoncés nous paraissent peu au regard de la gravité de la situation sanitaire et des besoins, où seront-ils exactement placés ?

M. le Directeur du cabinet : Nous avons choisi de répartir les centres de dépistage par secteur et dans des établissements ayant une salle annexe avec une entrée spécifique, dissociée de l'entrée de l'établissement pour les usagers habituels.

L'ouverture de chaque centre mobilise en moyenne 24 ETP, pour l'ensemble des intervenants, ARS, Croix rouge, Rectorat... Je vous trouve sévère de pointer du doigt ce dispositif.

FSU : Je peux être plus sévère, je peux également vous interroger sur l'absence du contrôle systématique de température à l'entrée des établissements... Nous savons que vous disposez des moyens limités, mais il nous semble logique qu'il y ait davantage de mesures de dépistages.

Nous sommes bien évidemment pour l'ouverture des écoles, mais avec une mise en place de mesures de protections pour l'ensemble des intervenants pour ainsi éviter les fermetures.

M. le Recteur : Nous devons faire davantage, 5 centres de dépistage représentent un effort non-négligeable au vu de nos contraintes. Nous sommes la seule académie qui a pris l'initiative d'ouvrir des centres de dépistage dédiés à son personnel. Comme vous le savez, sur le territoire, nous intervenons dans des domaines qui ne relèvent pas forcément de notre compétence.

CGT EDUC'ACTION : Il n'y a plus de fermeture de classe dès que l'on atteint trois cas de covid, mais seulement « en fonction de la situation » et « en présence d'un très grand nombre de cas ». Au vu de la contagiosité du variant, n'est-il pas plus facile de revenir sur une fermeture de classe si 3 cas de covid ?

M. le Recteur : Ce qui a été fait au début de l'épidémie n'est plus adapté à la situation actuelle. Aujourd'hui, le protocole qui a fait ses preuves, c'est de dépêcher une équipe pour réaliser un test salivaire à la classe et permettre aux élèves négatifs de revenir en classe. Nous ne pouvons pas fermer les classes à chaque cas de contamination. Le virus évolue, petit à petit, on l'appréhende comme d'autres épidémies. Nous constatons qu'il est périodique et qu'avec les vaccins nous arrivons à éviter les formes graves de la maladie. Peut-être d'ici des années, nous parlerons de ce virus comme d'autres maladies.

FSU : Je ne partage pas votre optimisme, je ne pense pas que ce virus va disparaître de sitôt. À mon avis, ce virus va continuer à nous empoisonner la vie. Le vaccin que nous avons actuellement est un vaccin à un rappel fréquent.

Sur la limitation du brassage, vous avez opté pour une alternance de classe, donc on reste sur la structure de la classe, seulement, les élèves viennent un jour sur 2. Cela ne protège pas, puisqu'il y a une concentration importante dans la salle de classe, il nous semble plus opportun de réduire le nombre d'élèves dans la salle de classe à 50%.

M. le Recteur : Nous avons déjà abordé ce point, comme je vous l'avais dit les deux options peuvent se discuter. Dans les chaînes de contamination que nous avons évaluées lors du suivi des cas-contact, la contamination intervient globalement à l'extérieur (cours de récréation ; retrouvailles). Faire 2 demi-classes est plus difficile à mettre en place, que ce soit pour l'enseignant et pour nos élèves qui ne disposent pas de matériels informatiques pour suivre les cours à distance.

FSU : Les enseignants vont devoir préparer deux cours, un pour les élèves en présentiel et un autre pour ceux en distanciel ?

M. le Recteur : Non, c'est d'ailleurs l'intérêt de ce dispositif, les enseignants n'ont pas à préparer 2 cours présentiel/distanciel. Ils doivent juste donner du travail à faire à la maison. Ce mode de fonctionnement est le plus adapté pour le territoire.

FSU : Est ce que les actions de formation des enseignants risquent d'être annulées ?

M. le Recteur : Les formations qui sont annulées ou reportées sont celles qui n'entravent pas la carrière des agents.

M. le directeur du cabinet : Les formations indispensables à l'évolution de carrières seront donc maintenues. Des formations, non-indispensables à l'évolution de carrières peuvent être maintenues, mais toutes seront dispensées à distance.

M. le Recteur : Les réunions syndicales ne sont pas interdites, mais nous vous invitons de l'organiser en distanciel.

FSU : Quand nous organisons les réunions syndicales, elles se feront en respectant les protocoles sanitaires.

CGT EDUC'ACTION : Avec plus de 9 500 classes fermées et 7 % de profs absents, la situation se tend dans les écoles en métropole, idem à Mayotte ?

M. le Recteur : Nous serons sûrement au-delà de 7 % de taux d'absence, puisque nos enseignants font plus de tests que ceux de la métropole (voyage retour).

FSU : Pourriez-vous confirmer qu'il n'y aura pas de jour de carence pour les agents atteint du covid ?

M. le Recteur : Il n'y aura pas de jour de carence pour les absences liées au covid.

CGT EDUC'ACTION : La rentrée va donc s'effectuer sous haute tension.

M. le Recteur : Ce sera compliqué pour tout le monde, tant les administrations que le secteur privé.

La prochaine réunion des membres du CHSCT est prévue le 21 janvier 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 17.

La secrétaire de séance

Le secrétaire adjoint de séance

Le recteur

Soalaza LE BERRE



Henri NOURI

Henri Nouri

Gilles HALBOUT





REGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité

CHSCT-A
Jeudi 07 janvier 2022

Nom	Présent	Absent	Excusé	Émargements
Représentants de l'administration				
M.HALBOUT Gilles ou son représentant	X			
M.GRATIANETTE Dominique	X			
M.BERNARD Sébastien	X			
Représentans conseillers				
Mme LE ROHELLEC Alexandra				
M.DUCAFFY Philippe				
M.MEYRIER Martin	X			
Mme SEJALON Véronique				
Représentants de la FSU (Membres)				
M.RAKOTONDRAVELO Rivomalala	X			
M.NOURI Henri	X			
M.VANWEYDEVELD Paul				
Mme DORVILLE Rolande				
M.HARIBOU Abdou				
Représentants de la FSU (Suppléants)				
M.ALI Ambdoul				
Mme HASSANI Sabrina				
M.GROSGER Eric	X			

3

M.MARIAN Didier				
M.OUSSENI Asuhabidine				
<i>Représentants de la CGT(Membres)</i>				
M.DEZILE Bruno-Roger	X			
<i>Représentants de la CGT(Suppléants)</i>				
Mme VERNET Stéphanie				
<i>Représentants de la FO(Membres)</i>				
M.TADJIDINI Indaroussi				
<i>Représentant de la FO(Ssuppléants)</i>				
OUSSENI Silahi				
<i>UNSA DRAJES</i>				
M,GENGEMBRE Jacques				
<i>CFDT DRAJES</i>				
M.DE PERCIN Thierry				



Déclaration liminaire

CHSCT du 7 janvier 2022

Monsieur le Recteur, président du CHSCTA,

Merci de tenir cette réunion du CHSCT même si nous aurions souhaité recevoir des informations avant les médias.

A quelques jours de la rentrée, nous avons découvert dans France Mayotte matin vos premiers mots, sans pouvoir prendre connaissance immédiatement des mesures pour la rentrée puisque l'article était payant et qu'il n'y a pas eu d'envoi direct immédiat à tous les personnels. Nous regrettons une fois de plus que la communication médiatique prenne le pas sur la communication à destination des personnels de l'Éducation. Ce n'est pas la première fois que vous agissez ainsi depuis le début de la crise sanitaire. Ce mode de fonctionnement n'est pas respectueux des personnels : il met sous tension tout le système éducatif, les personnels courent après les différentes sources d'informations et sont confrontés aux très nombreuses questions des familles, sans pouvoir y répondre. Et ce n'est pas l'argument de coller au plus près des chiffres épidémiques qui peuvent convaincre familles et personnels du bien-fondé de cette méthode alors que les modélisations sont connues depuis des semaines.

Enfin, ce mode de communication envoie le signe, inacceptable, d'une forme de relégation des préoccupations des personnels qui passent alors après des impératifs de communication. Les premières étant pourtant bien plus essentielles à l'École que les seconds.

La situation sanitaire se dégrade à nouveau sur l'ensemble du territoire national. La contagiosité du nouveau variant implique que des mesures drastiques soient adoptées pour un fonctionnement sécurisé du système public d'éducation. Monsieur le Président du CHSCT, nous attendons donc aujourd'hui que vous nous annonciez ces mesures afin que les écoles et établissements scolaires restent ouverts.

Nous avons donc beaucoup de questions d'abord s'agissant de la situation sanitaire :

Quel est le taux d'incidence et quel est le taux de positivité à l'heure où nous parlons ?
Quel est le taux d'occupation hospitalier et en réanimation ?

Quel est le niveau du protocole sanitaire que vous comptez adopter ?

Quel que soit le choix fait, la question que la FSU Mayotte tient à poser est celle des modalités d'application et des moyens mis en œuvre :

Pour respecter les gestes barrières, avez-vous prévu un dispositif de distribution massive de masques si possible FFP2 mais au minimum chirurgicaux à l'ensemble des agents et élèves ? Et avez-vous prévu des doses massives de savon, de gel hydroalcoolique et les moyens de séchage adéquat ?

Un processus de dépistage massif est-il envisagé afin de juguler les effets d'une éventuelle super contamination ?

Avez-vous prévu la mise en place de capteur de CO2 ? et à défaut la mise à niveau de tous les systèmes d'ouverture des salles et de ventilation mécanique ?

En pour terminer quel dispositif envisagez-vous pour remplacer des agents qui seront inévitablement absents du fait de l'extension rapide de la pandémie ?